



REPALEAC

**Plan de communication du REPALEAC (Réseau des
Populations Autochtones et Locales d'Afrique Centrale)
sur la REDD+**

Sommaire

I/ Diagnostic

- 1. Introduction**
- 2. Contraintes**
- 3. Atouts**

II/ Stratégie

- 1. Objectif global de communication**
- 2. Objectifs spécifiques**
- 3. Résultats attendus**
- 4. Méthodologie**
- 5. Groupes cibles**
- 6. Démarche**
- 7. Messages/Thématiques**
- 8. Canaux/outils de communication**

III. Axes de communication

III. Plan opérationnel

IV. Plan d'action

V. Budget prévisionnel

I. DIAGNOSTIC

1. Introduction

Les initiatives et projets mis en place en vue de soutenir les thématiques émergentes telles que la REDD+ et changements climatiques dans la sous région d'Afrique Centrale n'ont pas suffisamment pris en compte les préoccupations des populations autochtones et locales. Pourtant, cette catégorie de la population de par son mode de gouvernance propre, ses connaissances et pratiques culturelles et culturelles, ont toujours contribué depuis des millénaires de manière empirique sans doute, à la conservation des ressources naturelles depuis des millénaires. Même si elles ne sont pas toujours suffisamment consultées ou associées aux discussions et autres débats sur les thématiques émergentes, force est de reconnaître que les populations autochtones constituent aujourd'hui un enjeu important des discussions internationales sur la REDD+ et changement climatique.

Au vu de cette nouvelle donne et avec l'appui de certaines organisations internationales et des OSC, les populations autochtones ont pris conscience de la nécessité de s'organiser à l'échelle locale, sous régionale et internationale pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régissant la REDD+ et le partage des bénéfices issus de la gestion des ressources naturelles.

Dans le cadre de la dynamique enclenchée pour une meilleure prise en compte des préoccupations propres aux populations autochtones et locales dans les politiques régissant la REDD+, le REPALEAC a pris position et défini sa stratégie d'engagement. Parallèlement, le REPALEAC a entrepris de se doter d'un plan de communication pour accompagner l'intégration des intérêts spécifiques aux populations autochtones et locales dans les processus REDD. L'initiative prise par la REPALEAC de se doter d'un plan de communication survient dans un contexte marqué par les constats ci-après :

2. Contraintes

- insuffisance d'informations sur le processus REDD au sein des différents démembrements de la REPALEAC (niveau sous régional, national et local) dans le cadre de mise en œuvre des projets REDD et peu d'informations au sein du REPALEAC sur l'état d'avancement des projets REDD;
- faible consultation des Populations Autochtones et Locales sur la REDD ; ce qui peut laisser prospérer l'idée d'une marginalisation de cette catégorie d'acteurs ;

- Faible capacitation en négociation et dialogue des structures autochtones et locales sur la REDD ;
- Absence d'un plan de communication, information et éducation spécifique aux populations autochtones et locales sur la REDD ;
- Enclavement de la plupart des localités abritant les populations autochtones ;
- Accès difficile aux média dans certaines localités ;
- Insuffisance de supports de communication et éducatifs spécifiques aux populations autochtones relatifs au processus REDD+

3. **Atouts et opportunités**

- institution du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC), pour soutenir l'émancipation des populations autochtones et la promotion de leur savoir-faire ;
- mise en œuvre des projets pilotes REDD+ à l'échelle nationale et sous nationale pour : (i) fournir des preuves d'accompagnement des activités alternatives à la déforestation et à la dégradation des forêts, (ii) tester certaines propositions et mettre en évidence certaines problématiques relatives aux options stratégiques proposées ainsi qu'au futur cadre de mise en œuvre de REDD+ ;
- existence d'une agence de facilitation de la CEFDHAC, à savoir l'UICN qui accompagne les organisations de la société civile notamment le REPALEAC pour une meilleure prise compte de leurs intérêts spécifiques dans les politiques régissant la REDD+ et les changements climatiques au niveau sous régional, national et local ;

II. **Strategie**

1. **Objectif global de communication**

Le présent plan de communication est destiné à être un outil devant préparer et accompagner la mise en œuvre du processus REDD+ au sein des différents démembrements du REPALEAC. Son objectif principal est d'amener le REPALEAC à s'approprier le processus REDD+ pour la prise en compte de ses intérêts spécifiques dans les actions de développement liées à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, et plus particulièrement la REDD+ et changement climatique.

2. **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, le Plan de Communication vise à :

- Informer et former les différentes entités du REPALEAC sur les enjeux et le rôle du processus REDD+ :
- assurer la visibilité des initiatives et activités conduites par le REPALEAC en matière de REDD+ ;
- Assurer le partage d'informations et d'expériences entre les différentes entités du REPALEAC sur le processus REDD+ à l'échelle locale, nationale et sous régionale ;

- Accompagner et outiller le REPALEAC dans la construction de son plaidoyer en matière de REDD+ :
- Faciliter l'accès des différents réseaux du REPALEAC à l'information sur la REDD+ ;
- Améliorer la compréhension du processus par le REPALEAC et ses démembrements ;
- Favoriser l'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus REDD+ ;
- Elaborer les outils d'information, de communication et d'éducation en vue d'assurer l'implication des peuples autochtones et locaux sur le processus REDD+ au niveau sous régional ;
- informer les populations autochtones sur le concept REDD+ et ses enjeux ;
- former les populations locales afin de rendre plus efficaces leur implication dans le processus ;
- mettre à la disposition des personnes intéressées, une information claire sur les risques, craintes, besoins et aspirations des peuples autochtones sur la REDD+.

3. Résultats attendus

- Les entités et les membres du REPALEAC sont informés et formés sur les enjeux, le rôle et les opportunités liées au processus REDD+ ;
- Le REPALEAC dispose d'outils de communication pour construire son plaidoyer ;
- Les initiatives et activités du REPALEAC en matière de la REDD+ sont visibles à l'échelle locale, nationale et sous régionale ;
- Le partage d'informations et d'expérience entre les différentes instances du REPALEAC est assuré ;
- L'accès à l'information sur la REDD+ est facilité au sein du REPALEAC ;
- L'adhésion des Populations Autochtones et Locales au processus est favorisée ;
- Les contributions à l'élaboration/mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ sont disponibles ;
- Les outils d'information, d'éducation et de communication sont élaborés, en vue d'assurer l'implication des peuples autochtones et Locaux sur le processus REDD+ au niveau sous régional ;
- Les capacités des peuples autochtones et locaux sur le processus REDD+ au niveau de la sous région sont renforcées ;
- L'information est renforcée auprès des parties prenantes en général et auprès des peuples autochtones et locaux en particulier en vue d'assurer la transparence du processus au niveau de la sous région ;
- une information claire sur les risques, craintes, besoins et aspirations des populations Autochtones et Locales sur la REDD+ est assurée.

4. Méthodologie

Le présent Plan de Communication a été élaboré sur une base participative, à partir des informations et des orientations définies par le REPALEAC. Il est la traduction des attentes et besoins communicationnels exprimés par le REPALEAC lors de ses différentes assises notamment :

- la rencontre de Janvier 2013 où les organisations membres du REPALEAC se sont rencontrées à Brazzaville en Assemblée Générale pour l'adoption des textes de base, la validation de la feuille de route et la mise en place du Comité Exécutif de l'organisation ;
- La formation en renforcement des capacités sur la REDD+ organisée sous la facilitation de l'UICN/Cameroun en marge de la rencontre de Brazzaville, sanctionnée par la résolution du REPALEAC d'élaborer la note de position pour attirer l'attention de la COMIFAC et des partenaires au développement soutenant le processus REDD+ au respect des prescriptions de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones dans le cadre de mise en œuvre des projets REDD+ dans la sous région ;
- La rencontre de Douala en Février 2014 en marge de laquelle se sont tenues des assises sur l'implication et l'engagement des populations autochtones et locales dans le processus REDD+.

La finalisation du plan de communication est le résultat d'une démarche analytique, s'appuyant sur les recherches documentaires et les informations disponibles sur la REDD+, particulièrement sur le REPALEAC.

L'analyse s'est également inspirée de :i) l'engagement du REPALEAC dans le processus REDD+, ii) des besoins et des attentes du REPALEAC en matière de communication, iii) des moyens de communication couramment utilisés par les membres et les entités du REPALEAC

5. Groupes cibles de la communication

Toute stratégie de communication doit pouvoir identifier communication requiert l'identification des cibles bénéficiaires/producteurs des messages sur le processus REDD+, en matière de communication interne et externe. Dans le cas du REPALEAC, les catégories suivantes ont été recensées :

Au niveau national

- Les populations locales ;
- les structures étatiques ;
- les projets et ONG Internationales ;
- les partenaires au développement ;
- les CEFDHAC – Nationales ;
- les Bureaux Nationaux des COMIFAC ;
- les universités et institut de recherche ;
- les écoles ;
- les plates formes et mouvements associatifs nationaux ;
- les structures des peuples autochtones ;
- les réseaux des femmes et des Jeunes etc.

Au niveau sous régional

- les autorités administratives et les structures déconcentrées de l'Etat ;
- les Projets et ONG intervenant dans les zones ;
- la population de la région ;
- les institutions sous régionales de l'environnement (COMIFAC, CEFDHAC, REPAR, REPALEAC ; Agence de facilitation, REFADD, REJEFAC etc.) ;
- les instituts de recherche et universités sous régionales ;
- la CEEAC ;
- les institutions régionales de droits de l'homme etc.

Au niveau local

- les autorités politico-administratives ;
- les projets et activités des ONG internationales ;
- les projets et activités des ONG locales ;
- Conseils ruraux de développement ;
- Organisations paysannes ;
- Les foyers et ménages ;
- Gouverneurs/Sous préfet ;
- Les femmes maraichères ;
- Les initiatives privées ;
- La population des villages (autochtones, allochtones, étrangères, femmes, jeunes, personnes âgées etc.).

6. Démarche à l'échelle locale, nationale et régionale

Pour mener à bien les activités de communication, il faut nécessairement définir les axes stratégiques de communication sur lesquels les outils, supports et matériels doivent être retenus pour servir de moyen de communication. Pour atteindre le résultat souhaité, une combinaison des moyens de communication est requise car aucun d'entre eux ne peut suffire pour atteindre le résultat souhaité. Elle allie des outils de communication interpersonnels et de masse, traditionnels modernes, écrits et visuels, etc., chacun ayant une puissance particulière. Ces moyens, mis en synergie, se renforcent mutuellement, accroissant les possibilités de succès de l'action de communication.

La mise en œuvre des activités d'information, d'éducation et de communication, pour atteindre les résultats escomptés, vont utiliser plusieurs de procédés de communication, des modes traditionnels d'expression et de communication appropriée.

La stratégie au niveau national est assurée par les réseaux nationaux membres du REPALEAC qui utiliseront divers canaux de communication dont les plus importants sont la radio, la télévision nationale, la campagne de sensibilisation, les ateliers, conférences etc. Au niveau régional, le REPALEAC apportera son appui dans la stratégie d'information, d'éducation et de communication. Au niveau local, il faut mettre en œuvre dans tous les villages et au sein de tous les groupes les activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour créer les conditions d'appropriation des actions en matière de changement climatique et REDD+.

A l'échelle villageoise, une information plus complète et plus appropriée permettra d'induire de profonds changements d'attitudes en vue d'une amélioration des conditions de vie. Des campagnes de sensibilisation, information, vulgarisation sur différents thèmes intéressant la vie de la communauté et la mise en œuvre des actions de la REDD seront menées à tous les niveaux au sein du REPALEAC. L'objectif est de faire connaître la REDD auprès des communautés rurales bénéficiaires.

Tous les acteurs locaux seront ciblés : leaders politiques, leaders d'opinion, leaders religieux, organisations de base, groupements de femmes, de jeunes, groupes marginalisés. A cet effet, en plus de l'animateur communautaire, des animateurs relais seront mis en place au niveau des villages afin de se rapprocher de plus en plus des populations au niveau villageois. Il s'agit d'assurer une meilleure vulgarisation de la REDD et du Changement climatique et des activités à mener par le REPALEAC pour atténuer ce changement.

Ainsi plusieurs campagnes seront menées sur la base de moyens et supports de communication adaptés. Pour mettre en œuvre cette stratégie, des campagnes de communication/sensibilisation seront menées aussi bien sur des thèmes généraux qui seront identifiés dans cette stratégie.

7. LES MESSAGES/THEMATIQUES

a) Les messages sur le plan national

Les principales thématiques à traiter se résument de la manière suivante :

- Qu'est ce que la REDD+ ? (enjeux, objectifs, résultats attendus, intérêt et opportunités pour les populations autochtones et locales ?
- Définition du changement climatique et son impact sur la vie des populations autochtones
- le lien entre la forêt et le climat (rôle que les forêts naturelles et les forêts plantées jouent dans l'atténuation du climat global) ?
- Quels sont les déterminants de la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques (la déforestation, la dégradation des forêts, les feux de brousse,)
- Qui finance le processus REDD+ au plan national et international ?
- Quel sera l'impact des financements internationaux du processus REDD+ en République du Congo ?
- Quel est le lien entre REDD+ et le Développement Durable (liens avec les autres secteurs de développement pour consolider les synergies) ?
- Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte (liens avec les secteurs d'intense pollution pour consolider leur implication à une économie moins carbonée) ?
- Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Congo ?
- Comment le REPALEAC peut-il contribuer à influencer les politiques sur la REDD+ ?
- Quels sont les bénéfices et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes
- Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ?

- Quels sont les opportunités de financement des initiatives REDD+ ?

b) Message sur le plan international

Les messages porteront exclusivement sur :

- Présentation des engagements du REPALEAC dans le cadre du processus REDD+ au niveau sous régional
- efforts nationaux du REPALEAC dans le cadre de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers ;
- besoins du REPALEAC pour garantir de façon efficace et durable pour tirer un meilleur parti du processus REDD+ dans le pays
- des outils stratégiques et techniques du REPALEAC par rapport au processus REDD+, notamment : i) des notes de position ; ii) la stratégie d'engagement ; iii) le Plan de communication pour obtenir l'appui pour sa mise en œuvre ; iv) le Plan de Formation pour obtenir l'appui de sa mise en œuvre ; v) les Projets pilotes REDD+, pour obtenir l'appui de leur mise en œuvre, vi) Le FIPAC.

8. Canaux, outils de communication et principales activités prévues

a) Canaux de communication

Pour atteindre les objectifs de communication retenus, les messages doivent être transmis par des canaux de communication adaptés aux contextes national et local.

Quatre principaux types de canaux seront utilisés pour atteindre les résultats escomptés, notamment :

- Canaux traditionnels ou socioculturels (chefferies traditionnelles, confessions religieuses, leaders d'opinion, notables et autorités morales, crieurs, événements culturels majeurs, des activités sociales ou culturelles rassembleuses et autres réseaux informels.
- Les canaux médiatiques (la radio, la télévision, la presse écrite, les documentaires, les affiches et l'Internet).
- Les canaux associatifs ou institutionnels à savoir (associations de femmes, les associations des pouvoirs locaux, les groupements des agriculteurs, les associations de commerçants, les groupements villageois, les ONG, les structures publiques, les réseaux des agents de développement, les points focaux...)
- Enfin, les plaquettes, les brochures ou autres documents produits seront distribués.

b) Supports de communication

Au niveau national

- Télévision ;
- Radio ;
- Presse écrite ;
- Banderolles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderolles/Affiches ;

- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;
- Ateliers /Conférence/Séminaire ;
- Sites web ;
- Internet (mail, blog, skype) ;
- Filmages et documentaires;
- Téléphone.

Au niveau régional

- radio locale/Communautaire ;
- dépliants ;
- tournée ;
- Banderoles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderoles/Affiches ;
- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;
- Ateliers /Conférence/Séminaire ;
- Sites web ;
- Internet (mail, blog, skype) ;
- Filmages et documentaires;
- Téléphone.

Au niveau local

- séance de causerie/sensibilisation ;
- radios communautaires ;
- tournées au niveau des différents villages ;
- boîtes à image ;
- Film ;
- Banderoles/calicots ;
- Brochures/dépliants ;
- Banderoles/Affiches ;
- Boîte à images ;
- T-shirts, Képis, Gadgets ;
- Microprogrammes multilingues/documentaires ;
- Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation ;

c) Activités prévues

- Production des supports et outils de communication/sensibilisation sur la REDD+ notamment des Vidéos, images, posters/ Production des notes d'informations à diffuser largement (dépliants, brochure, bulletin, journaux etc.
- Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+ ;
- Diffusion aux événements nationaux, régionaux et internationaux sur la REDD+ (conférence, foire/exposition, etc.) ;
- Mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre du plan Information, Education et Communication ;
- organisation des missions/Campagne de sensibilisation IEC, en accordant priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+ ;
- Visites d'échanges pour le partage d'expériences dans le cadre de l'Information, Education et Communication.

III. PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Axe 1 : information, éducation et communication des membres et réseaux du REPALEAC sur la REDD+ ;

Axe 2 : Production et diffusion des outils de communication sur la REDD+

Axe 3 : appuyer les actions de plaidoyer pour la prise en compte des intérêts des populations autochtones dans les politiques et programmes REDD

IV. PLAN OPERATIONNEL INDICATIF PAR CIBLES

| Publics cibles | Message | Activités | Outils | Résultats | Indicateurs |
|----------------------------|---|---|---|--|--|
| Peuples autochtones/locaux | - Faire comprendre aux peuples autochtones le processus REDD ; - Orienter les peuples autochtones vers une | - Réunion d'information - campagne de sensibilisation - Ateliers de formation | - Production des dépliants ; - production d'une boîte à images - réalisation d'un Film documentaire sur la REDD, - Utilisation des | - Les peuples autochtones sont bien informés sur le processus RDD, Les peuples autochtones s'organisent bien pour | Disponibilité des Dépliants et autres outils utilisés dans la localité |

| | | | | | |
|---|--|---|--|--|---|
| | participation efficace au processus REDD | | radios communautaires selon les cas/ RERAC | mieux participer au processus REDD | |
| Leaders des organisations autochtones | Rendre les leaders autochtones dynamiques dans les discussions sur la REDD au niveau national | Formation des leaders sur la prise de parole en public | Production d'un manuel simplifié de formation avec des | Les leaders autochtones sont formés sur les droits des peuples autochtones sur la REDD | |
| Communautés locales | Eduquer et sensibiliser les communautés locales sur les droits spécifiques des peuples autochtones | Développer des exposés sur les principaux droits des peuples autochtones | Utilisation des radios communautaires ; Visualisation des films documentaires | Les communautés locales comprennent les droits spécifiques des peuples autochtones | Fréquence émission enregistrées et diffuser à la radio communautaire |
| femmes autochtones | Garantir l'implication et la participation des femmes pygmées dans le processus REDD au niveau local et national | Plaidoyer auprès de l'administration en vue de l'implication effective des femmes autochtones | Communication de proximité (Dialogue entre autorité administrative et leaders autochtones) | Amélioration de la participation des femmes autochtones dans le processus REDD | Les femmes autochtones sont très actives dans les discussions sur la REDD |
| Les autorités locales (maires, chefs de village et autorités religieuses) ; | 1.Expliquer aux autorités locales le processus REDD 2. Faciliter la relation entre les | Organisation des réunions d'informations des autorités | Présentation power point | Les autorités sont informées du processus ; Les autorités comprennent les enjeux et peuvent | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|
| | communautés autochtones et les autorités locales 3. Informer les autorités locales sur les droits des peuples autochtones | | | exprimer leur avis | |
| Les exploitants forestiers et les exploitants miniers en zone forestière | Informer les exploitants sur le processus REDD et le respect droits des communautés | Campagnes de sensibilisation du personnel des entreprises forestières - causeries éducatives avec les chefs d'entreprise | Dépliants, film documentaires | Les exploitants forestiers comprennent mieux les droits des peuples autochtones | |
| Les partenaires au développement ; | Recherche d'appui financier et matériel | Contacteur les institutions et organismes travaillant sur la question des peuples autochtones pour solliciter l'appui financier et matériel pour la mise en place d'un cadre de concertation des peuples autochtones | Envoi des demandes d'appui financier aux organisations travaillant pour des causes des populations autochtones | Certain partenaire accepte Financer les organisations des autochtones | |

| | | | | | |
|------------------------------------|---|---|---|--|---|
| organisations de la société civile | Contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et de collaboration entre les organisations des peuples autochtones et les OSC au sujet de la REDD | Expliquer aux organisations de la société civile la position des peuples autochtones sur le processus REDD | Entretien et dialogue avec les OSC | Les OSC ont écouté mieux les opinions des populations autochtones sur la REDD | |
| médias | <p>1. Expliquer aux entités médiatiques le processus REDD et ses enjeux.</p> <p>2. Expliquer aux entités médiatiques le point de vue des peuples autochtones sur le déroulement du processus (les conditions et le degré actuel de leur implication dans le processus).</p> | <p>Inviter les médias à participer aux différents débats des peuples autochtones sur la REDD.</p> <p>Organiser des formations spécifiques sur les droits des communautés dans la REDD avec les journalistes</p> | Utilisation des dépliants, des manuels de formation | Les journalistes sont outillés sur les questions des droits des communautés autochtones dans la REDD | Les journalistes utilisent leurs tranches d'antenne pour informer le public sur les droits des communautés dans la REDD |
| | | | | | |

V. PLAN D'ACTION

| Activités | Objectifs | Résultats | Indicateurs | Responsable/ Partenaires | Période indicative |
|--|--|--|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Production des supports et outils de communication/sensibilisation sur la REDD+ notamment des Vidéos, images, posters/ Production des notes d'informations à diffuser largement (dépliants, brochure, bulletin, journaux etc. | Vulgariser les messages et les informations de la REDD dans la sous région et à travers le Monde ; | Les messages et informations de la REDD est vulgarisés dans la sous région et à travers le monde | Disponibilité des supports | REPALEAC UICN | Premier trimestre 2015 |
| Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+ | Favoriser la bonne compréhension du message de la REDD à des personnes analphabètes | La compréhension du message de la REDD est favorable à des personnes analphabètes | Exemplaire de documentaire/ copie des microprogrammes | REPALEAC UICN | 2015 pour mémoire |
| Diffusion des supports et outils de communication aux événements nationaux, régionaux et internationaux sur la REDD+ | Vulgariser les messages et les informations de la REDD dans la sous région et à travers le Monde | Les messages et informations de la REDD est vulgarisés dans la sous région et à travers le monde | Les supports et outils de communication/Sensibilisation ; Rapport de vulgarisation Liste des bénéficiaires des supports | REPALEAC UICN | Selon le calendrier convenu |

| | | | | | |
|---|--|---|---|---------------|-----------------------------|
| (conférence, foire/exposition, etc.) | | | de communication. | | |
| Mobilisation des partenaires et de fonds pour la mise en œuvre du plan Information, Education et Communication ; et d'autres activités | Développer et mettre en place le mécanisme de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre du plan d'action Information, Education et Communication et d'autres activités | Le mécanisme de mobilisation de fonds pour la mise en œuvre du plan d'action IEC est développé et mise en place | Mécanisme de mobilisation de fonds disponible ; Rapport d'activités | REPALEAC UICN | Activité continue |
| organisation de missions IEC, en accordant priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+. | Sensibiliser les populations autochtones et locales localisés aux zones d'interventions de la REDD+ | Les populations autochtones et locales localisées aux zones d'intervention de la REDD+ sont sensibilisées | Rapport de mission de sensibilisation Photos, images, interview ; enregistrement etc. Liste des populations autochtones et locales sensibilisées. | REPALEAC UICN | Selon le calendrier convenu |
| Visites d'échanges pour le partage d'expériences dans le cadre de l'IEC | Renforcer les capacités et connaissances des structures du REPALEAC sur les visites d'échanges dans le cadre de l'IEC | Les capacités et connaissances des structures du REPALEAC sont renforcées à les visites d'échanges dans le cadre de l'IEC | Rapport de visites d'expérience, Liste des pays et/ou partenaire visités | REPALEAC UICN | Selon le calendrier convenu |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

VI. BUDGET INDICATIF

| | | | |
|---------------------|---|---|------------------------|
| | <i>Information, Education et Communication</i> | Production des supports et outils de communication/sensibilisation sur la REDD+ notamment des Vidéos, images, posters/ Production des notes d'informations à diffuser largement (dépliants, brochure, bulletin, journaux etc. | 10 millions |
| | | Production des documentaires ou microprogrammes radio/télé sur la REDD+ | 10 millions |
| | | Participation aux événements nationaux, régionaux et internationaux sur la REDD+ (conférence, foire/exposition, etc.) | 15 millions |
| | | organisation des missions IEC, en accordant priorité aux zones d'interventions sélectionnées pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités REDD+. | 10 millions |
| | | Conception et mise en ligne d'un site internet du REPALEAC | 5 millions |
| TOTAL BUDGET | | 50 millions | |